

Les 16 & 17 septembre 2018, la commune a reçu la visite de deux émissaires pas comme les autres. Il s'agissait ni plus ni moins que des experts internationaux de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Une visite qui n'a rien d'anodin. En effet les deux représentants de l'organisation sont venus sur place afin d'étudier plus en détail les tenants et les aboutissants du dossier auquel Villefranche-sur-Mer participe, à savoir son inscription au patrimoine mondial de l'humanité. Pour rappel, il s'agit d'un label qui désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité et qu'il faut donc conserver à tout prix. Dans la liste on retrouve des sites aussi variés que le Colisée de Rome ou le parc national des Everglades aux Etats-Unis. Villefranche est entrée dans la course à cette prestigieuse inscription via le projet dénommé « Les Alpes de la Méditerranée ». Ce projet commun englobe un territoire qui s'étend des cimes du Mercantour en passant par l'Italie et Monaco et donc...la rade de Villefranche. Lors de leur visite, les experts sont allés à la rencontre des Autorités locales. Ils ont été reçus par le maire Christophe Trojani ainsi que les membres du conseil municipal au cœur de la citadelle où une visite guidée leur a permis d'apprécier la beauté de ce patrimoine historique. Ils ont aussi pu découvrir le projet de création d'un espace réservé au patrimoine villefranchois qui intéresse l'UNESCO dans laquelle représentations virtuelles et animations en 3D seraient proposées aux touristes.

De potentielles retombées économiques

C'est le coeur du sujet. Ce projet, « Les Alpes de Méditerranée », porté par le Conseil Départemental a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine géologique unique de la région. Le but à terme, est la création d'un site transfrontalier (terrestre et marin) d'une superficie de 270 000 hectares qui le mettra en avant. Deux sites spécifiques concernent le territoire villefranchois. Le premier s'intéresse au fond de la rade et à la présence de l'Observatoire Océanologique dont la réputation internationale n'est plus à démontrer. Le second se focalise sur la grande corniche située au sommet de Villefranche qui fait partie du réseau Natura 2000. En juin dernier déjà, les Villefranchois ont pu estimer ce projet au cours d'une réunion publique qui s'est déroulée dans l'auditorium de la Citadelle. Accompagné des responsables du dossier, Laurence Dalstein-Richier (scientifique au GIEFS et chargée de mission Environnement au près du cabinet du président du conseil départemental), Jean-Marc Lardeaux (docteur en géologie) et Jean Mascle (Observatoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer), le maire est revenu sur l'importance de cette démarche. Aussi bien pour la défense de ce patrimoine qu'en vue des potentielles retombées économiques que le label UNESCO pourrait apporter. A présent, il ne reste plus aux Villefranchois qu'à attendre et espérer un retour positif. Si tel était le cas, ils pourraient fièrement clamer haut et fort ce qu'ils soupçonnaient déjà : oui, Villefranche-sur-Mer est un

patrimoine mondial de l'humanité.

Partager :